

Activités de protection des plantes dans le verger en juillet

Автор(и): ас. Кирил Кръстев, Институт по декоративни и лечебни растения – София

Дата: 08.07.2025 *Брой:* 7/2025



En juillet, les conditions météorologiques limiteront le développement d'un certain nombre de maladies fongiques, à l'exception des oïdiums sur les arbres fruitiers. Dans les vergers non touchés par les gelées printanières, les traitements contre la deuxième génération de carpocapses doivent se poursuivre. Les traitements contre les maladies et les ravageurs doivent être effectués pendant les heures les plus fraîches de la journée.

Dans les pépinières fruitières

Les pépinières de pommiers et de pêchers ainsi que les porte-greffes clonaux de pommier dans les plantations mères sont pulvérisés contre l'oïdium tous les 8 à 10 jours jusqu'à l'arrêt de la croissance. Pour la pulvérisation, on utilise : des produits à base de soufre - Sulfur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0,03 %, Luna Experience – 50-75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0,02 %.

La lutte contre la cylindrosporiose se poursuit. Les pépinières de cerisiers et de griottiers ainsi que les pépinières de semis de cerisier de Sainte-Lucie sont pulvérisées avec Syllit 544 SC – 125 ml/ha.

Le capnode (*Capnodis tenebrionis* L.) – un ravageur clé des espèces fruitières à noyau

Les arbres attaqués par le capnode et les arbres desséchés sont arrachés et brûlés.

Les nids découverts de l'hyphantria cendré sont collectés et brûlés.

Les pépinières de pruniers sont pulvérisées avec Signum – 45 g/ha contre la rouille du prunier.



Puceron noir du cerisier

Contre les pucerons et les chenilles défoliatrices, un traitement est effectué avec un insecticide pyréthrianoïde – Decis 100 EC (7,5-12,5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0,02 %), Aficar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetrin 10 EC (15 ml/ha).

Dans les vergers

Des bandes pièges en carton ondulé non toxique sont placées pour collecter les chenilles du carpocapse et de la tordeuse des prunes, nécessaires pour suivre leur développement l'année suivante. Pour chaque espèce, 500 à 1000 chenilles sont collectées.

Des cadres-isolateurs (sous 5 arbres fortement infestés) sont placés pour préserver les pupes de Cossus, nécessaires pour suivre son développement l'année suivante.

Les vergers de pommiers sont pulvérisés avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50-150 g/ha), Sineis 480 SC (20-37,5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33,3 ml/ha), Dekka EC (30 ml/ha), Decline 2,5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60-100 g/ha) selon un signal de l'Agence de Sécurité Alimentaire contre le carpocapse (deuxième génération), et avec un produit à base de soufre - Sulfur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0,03 %, Luna Experience – 50-75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0,02 % et l'un des produits – Valmec (60-96 ml/ha), Apollo 50 SC (40 ml/ha), Nissorun 5 EC (0,05 %) respectivement contre l'oïdium et les acariens.

Une deuxième pulvérisation contre la deuxième génération du carpocapse est effectuée 12 à 14 jours après la première avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50-150 g/ha), Sineis 480 SC (20-37,5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33,3 ml/ha), Dekka EC (30 ml/ha), Decline 2,5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60-100 g/ha), avec un produit à base de soufre - Sulfur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0,03 %, Luna Experience – 50-75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0,02 % contre l'oïdium et avec un insecticide pyréthriné – Decis 100 EC (7,5-12,5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0,02 %), Aficar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetricin 10 EC (15 ml/ha) contre la mineuse serpentine.

Les vergers de pêchers sont pulvérisés avec un produit à base de soufre – Sulfur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha contre l'oïdium.



L'acarien rouge des arbres fruitiers

Les vergers de pommiers sont pulvérisés avec l'un des produits – Carpovirusine (100 ml/ha), Madex Top (10 ml/ha), Dipel DF (50-150 g/ha), Sineis 480 SC (20-37,5 ml/ha), Delegate 250 WG (30 g/ha), Avant 150 EC (33,3 ml/ha), Deka EC (30 ml/ha), Decline 2,5 EC (30 ml/ha), Lamdex Extra (60-100 g/ha) ; avec un insecticide pyréthrinoïde – Decis 100 EC (7,5-12,5 ml/ha), Sumicidin 5 EC (0,02 %), Aficar 100 EC (15 ml/ha), Efcimetrin 10 EC (15 ml/ha) ; avec un produit à base de soufre – Sulfur WG 600 g/ha, Solfo 80 WG – 750 g/ha ou l'un des produits – Systhane 20 EW – 0,03 %, Luna Experience – 50-75 ml/ha, Flint Max 75 WG – 0,02 % ; l'un des produits – Apollo 50 SC (40 g/ha), Valmec (60-96 ml/ha) ou un autre produit à base d'abamectine, Voliam Targo 063 SC (75 ml/ha), Naturalis (100-150 ml/ha ; Closer 120 SC (40 ml/ha) ou Meteor (60-90 ml/ha) ; l'un des produits – Score 250 EC (0,015-0,02 %), Eminent 125 ME (24 ml/ha), Shardif 25 EC (20 ml/ha), Chorus 50 WG (30-50 g/ha) ; avec des produits à base de cuivre – 1 % de bouillie bordelaise, Funguran OH 50 WP (150-250 g/ha), Champion WP (0,3 %), Copper Key (180-300 g/ha), respectivement contre le carpocapse (troisième traitement contre la deuxième génération), la mineuse serpentine, l'oïdium, les acariens, les cochenilles, la tavelure, le feu bactérien.



Le psylle commun du poirier (Psylla pyri) est l'espèce la plus répandue dans notre pays et attaque exclusivement le poirier. Dans nos conditions, le psylle commun du poirier développe 4 à 5 générations par an. En juillet, se développe la troisième génération du ravageur. Les dégâts consistent en une succion intensive de sève par les grandes colonies de psylles situées sur les feuilles et les jeunes pousses du poirier. Lors de l'alimentation, les larves et les nymphes, ainsi que les insectes adultes, excrètent d'abondantes substances sucrées non digérées qui donnent un aspect brillant et fuligineux aux parties attaquées – feuilles, pousses et fruits. Des fumagines, qui vivent de manière saprophyte, s'y installent, c'est-à-dire qu'elles n'endommagent pas la plante elle-même, mais interfèrent avec les processus physiologiques normaux – photosynthèse, transpiration, respiration, etc. La tendance du psylle du poirier à développer rapidement une résistance aux agents de lutte chimique appliqués est très caractéristique.

Les vergers de poiriers sont traités avec un produit à base de deltaméthrine – Decis 100 EC (12,5 ml/ha), Meteor (90 ml/ha), Deka EC (50 ml/ha) contre le psylle du poirier (troisième génération), la punaise réticulée du poirier, la tordeuse du poirier, les cochenilles ; et avec l'un des produits – Apollo 50 SC (40 g/ha), Valmec (60-96 ml/ha) ou un autre produit à base d'abamectine, Voliam Targo 063 SC (75 ml/ha), Naturalis (100-150 ml/ha) contre les acariens.



Contre la tordeuse des prunes (deuxième pulvérisation contre la deuxième génération), les vergers de pruniers sont traités avec l'un des produits – Harpun (100 ml/ha) – contre les œufs, Delegate 250 WG (30 g/ha), Sineis 480 SC (20-30 ml/ha), Pyregard EC (75 ml/ha), Decis 100 EC (7,5-17,5 ml/ha), Coragen 20 SC (16-30 ml/ha) – contre les chenilles. Pour la confusion sexuelle, des diffuseurs de phéromones combinés Isomate-OFM TT (40 pièces/ha) peuvent également être utilisés.

Les adventices dans les interrangs des vergers sont pulvérisées avec Typhoon SL ou un autre produit à base de glyphosate – 400-1200 ml/ha.

Dans les plantations de fraisiers

Les plantations de fraisiers sont inspectées pour détecter l'acarien du fraisier ; une pulvérisation est effectuée avec l'un des produits – Valmec (60-96 ml/ha), Apollo 50 SC (40 ml/ha), Nissorun 5 EC (0,05 %).

Dans les plantations de cassissiers

Après la récolte des fruits, les plantations sont pulvérisées avec l'un des produits – Valmec (60-96 ml/ha), Apollo 50 SC (40 ml/ha), Nissorun 5 EC (0,05 %) contre les espèces d'acariens.

Les adventices dans les interrangs sont pulvérisées avec Typhoon SL ou un autre produit à base de glyphosate – 400-1200 ml/ha. Un cartographie des adventices est réalisée dans tous les vergers, y compris les plantations de cassissiers.